

Master à finalité Professionnelle et de Recherche

Domaine : Droit, Economie, Gestion Mention : Management et conseil Spécialité : Conseil, études et recherche en gestion

RNCP13240 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	310, 333
Code(s) ROME	M1301, M1302, M1402, K2108, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne

<http://www.u-pec.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'objectif du Master à finalité Professionnelle et de Recherche, Domaine Droit, Economie, Gestion, Mention Management et conseil, Spécialité Conseil, études et recherche en gestion est de former de futurs enseignant(e)s-chercheurs en Sciences de Gestion (pour ces étudiant(e)s, la thèse est un prolongement naturel du diplôme), des consultant(e)s que leurs missions amènent à utiliser une méthodologie proche de celle de la recherche et des chargés d'études (travaillant dans des entreprises ou des organismes spécialisés) capables, selon l'option choisie, d'évaluer par exemple une politique R&D ou de réaliser une étude de marché. Cette formation par la recherche entend doter les étudiant(e)s d'une maîtrise satisfaisante des méthodes de recherche, de connaissances approfondies dans les domaines choisis en option (Finance ; Marketing ; Management et Stratégie) mais aussi d'une familiarisation aux trois types de métiers visés).

Trois compétences sont visées :

- Le "Savoir : théories, méthodologie et techniques de collecte et d'analyse des données tant quantitatives que qualitatives
- Le "Savoir-faire" : conduire un projet de recherche, réaliser des études et recherches, assurer des fonctions de conseil.
- Le "Savoir-être" : rigueur, autonomie, ouverture

Le Master bénéficie du concours d'enseignants de l'Université Paris-Est, de l'ESCP-Europe, de Telecom et Management SudParis et d'AgroParisTech et s'adresse à des étudiant(e)s qui pour certains envisagent de devenir enseignant(e)-chercheur mais qui, pour la plupart, se destinent à l'entreprise et viennent acquérir des compétences sensiblement différentes de celles développées antérieurement. L'apprentissage de ces compétences d'un type nouveau risquerait d'être un peu déroutant s'il ne faisait l'objet d'un suivi intensif. A ce titre, plusieurs dispositions pédagogiques ont été prises :

- Les séminaires de spécialité ne comprennent qu'un nombre restreint d'étudiant(e)s (une quinzaine au maximum), ce qui facilite les échanges avec l'enseignant(e) et la compréhension de la matière
- Pendant le premier trimestre, en dehors des cours, les étudiant(e)s travaillent en petit groupe (5-6) avec un tuteur qui les aide à définir leur projet de recherche
- A partir de janvier, les étudiant(e)s sont suivis par un directeur de mémoire qui guide leur travail de recherche personnel
- Entre février et juin, un séminaire de suivi est organisé qui permet à l'étudiant(e) de présenter l'état d'avancement de ses travaux et de s'assurer qu'il est sur la bonne voie
- Au cours du printemps, un atelier de traitement des données est organisé qui permet aux étudiant(e)s de travailler sur leurs propres données avec des animateurs

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue du Master à finalité Professionnelle et de Recherche, Domaine Droit, Economie, Gestion, Mention Management et conseil, Spécialité Conseil, études et recherche en gestion, le diplômé est capable de :

- Maîtriser les cadres d'analyse conceptuelle - théories et méthodes - du management.
- Analyser les publications et documentations scientifiques, institutionnelles ou professionnelles du domaine concerné.
- Se tenir informé des différents programmes de recherche en lien avec le domaine d'expertise étudié ; mettre en place une veille scientifique relative aux problématiques de management.
- Définir des axes de recherche, formaliser précisément un sujet, émettre des hypothèses, établir un protocole de recherche.
- Définir les méthodologies, objectifs et ressources facilitant le bon déroulement des travaux et le respect du délai qui leur est imparti.
- Manipuler des données graphiques, chiffrées ou textuelles afin de faire émerger des informations pertinentes.
- Présenter l'état d'avancement de ses travaux, communiquer avec des interlocuteurs aux compétences variées.
- Rédiger et publier des résultats et assurer la communication scientifique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tout secteur d'activité. Les étudiant(e)s qui se destinent à travailler en entreprise peuvent faire un stage en entreprise pour autant que celui-ci donne lieu à une étude à la fois utile à l'entreprise et rigoureuse au plan académique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Enseignant(e)-chercheur en sciences de gestion
- Consultant(e)
- Chargé(e) d'études et de recherches

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 827 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)

Projets de recrutement (BMO 2026)	17 179
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés L6X90 — Cadres dirigeants des grandes entreprises de plus de 50 salariés N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Responsable pédagogique de la formation et Personnes ayant contribué aux enseignements

(Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Responsable pédagogique de la formation et Personnes ayant contribué aux enseignements

Un dossier de candidature spécifique à la formation continue est en ligne sur :

<http://www.iae.univ-paris12.fr/formation/continue>

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Responsable pédagogique de la formation et Personnes ayant contribué aux enseignements

(Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Les candidats à la formation en apprentissage doivent être ressortissants de l'Union européenne ou détenteurs d'un permis de travail à temps plein.

Pour un premier contrat d'apprentissage, ils doivent être âgés de moins de 26 ans à la date de sa signature.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Responsable pédagogique de la formation et Personnes ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Cette formation est accessible via :

- la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique.

- la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation.

Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.

Dispositif VAE (Responsable pédagogique de la formation, personnes ayant contribué aux enseignements et représentants du monde professionnel)

Enseignants - chercheurs et professionnels

Validation des acquis de l'expérience (type 82)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.iae.u-pec.fr/>

<http://fseg.u-pec.fr/>

IAE Gustave Eiffel

Faculté de sciences économiques et gestion

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Statistiques

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13240/>